



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire A.P.E.L. - Ecole Sainte Marie Mardi 27 Septembre 2022 – 19h30

La séance est ouverte à 19h32

Liste de présence remplie : 36 présents + Monsieur Sébastien DAVID, Directeur de l'école

Marie-Hélène DESPRES se propose présidente de séance

Karine BRITTMANN se propose secrétaire de séance

Ordre du jour :

De nouveaux statuts sont proposés par l'APEL Nationale et ils sont soumis au vote pour adoption pour être nos statuts.

1) Présentation des nouveaux statuts

Les anciens et nouveaux statuts sont consultables sur notre site. La principale modification nous permettra de tenir nos CA et nos AG en visio s'il y en avait besoin.

2) Vote de l'adoption des nouveaux statuts

L'association compte 262 membres adhérents pour l'année 2021/2022

Le nombre minimum de membres présents pour qu'une assemblée puisse valablement délibérer est le quorum établi à $\frac{1}{4}$ des adhérents soit 66 personnes.

Le quorum n'est pas atteint, l'assemblée sera donc convoquée à nouveau 15 jours plus tard. La présence du CA suffira.

Fin de l'assemblée générale à 19h38.

Marie-Hélène DESPRES

présidente

Karine BRITTMANN

secrétaire